

Les récifs artificiels, petites réserves marines

LITTORAL La mise en place de récifs artificiels sur la côte landaise a été permise grâce à la prise de conscience d'un pêcheur amateur, devenu véritable défenseur des poissons

MARINE COURTADE

montdemarsan@sudouest.fr

A l'œil nu, ils sont impossibles à distinguer. Situés à 3 kilomètres de la côte, les récifs artificiels sont immergés à 20 mètres de profondeur environ. « Si on les installait plus près, il y aurait trop de houle. Et si on les plaçait plus loin, ça deviendrait trop profond », dit simplement Gérard Fourneau, président d'Aquitaine Landes Récifs (ALR).

Cet amoureux de la mer a créé l'association en 1996 en partant d'un simple constat. « J'étais un adepte de surf-casting, mais avec les copains, on pêchait de moins en moins de poissons. Je me suis donc dit qu'il fallait réagir », raconte le dynamique sexagénaire. Il se tourne alors vers l'association Cépralmar dans le Languedoc-Roussillon qui lui conseille d'installer des récifs artificiels en béton. « C'était une première dans les Landes. Nous étions des précurseurs. » Ces structures immergées, mimant les caractéristiques des zones naturelles, permettent de créer des conditions favorables au repeuplement et au maintien de la faune et de la flore. De véritables petites réserves marines où la pêche est interdite.

Une année à rougets

Un an après les premières installations, en 1999, les premiers poissons reviennent : poulpes, congres, poissons fourrages, bars, daurades. Environ une fois par mois, des plongeurs, un biologiste et un cameraman se rapprochent des récifs pour les observer. « En général, ce sont toujours les mêmes espèces qui sont dans le coin, ça se stabilise. Il y a quelques évolutions. Par exemple, cette année était une année à rougets », précise le président de l'association.

En seize ans d'existence, Aquitaine Landes Récifs n'a pas chômé. 2 400 mètres cubes d'implantation sur trois principales concessions : Capbreton, Soustons-Vieux-Boucau, Moliets-Messanges-Azur. « Nous avons de loin la plus grande immersion en Atlantique, et nous sommes quatrièmes au niveau national après les récifs méditerranéens », se félicite Gérard Fourneau. Plusieurs nouveaux projets vont voir le jour avant 2013. « Nous allons



Grâce aux récifs artificiels, véritables réserves marines, les poissons reviennent. PH. JEAN CELESTRINO / ALR

placer des tables d'ostréiculteurs dans des récifs Typi, à la forme octogonale et pesant 13 tonnes, afin de voir si les huîtres adultes attrapent aussi des maladies en eaux profondes, et afin d'assurer la protection et le développement des alevins. » L'association réfléchit parallèlement à un nouveau moule en acier qui permettrait de concevoir différents types de récifs en même temps. « Parce que c'est moins onéreux », assume Gérard Fourneau.

Une cause internationale

Le pêcheur amateur réfute la thèse de la défense d'une cause écologiste et politique. « Je suis un homme normal qui défend la mer. L'écologie, c'est pour les hommes politiques, or la politique, ce n'est pas du tout mon truc », rigole-t-il. Pourtant, il souhaiterait que la préservation des poissons devienne une cause nationale et internationale. « Le mal est plus dur que ce qu'on croit. L'autre jour, j'ai vu un reportage qui disait que tous les

poissons disparaîtraient avant trente ans. Tout dépend des élus. » La conseillère régionale, Florence Delaunay, assiste d'ailleurs à tous les comités de pilotage de l'association, qui ont lieu une à deux fois par an.

Depuis un mois, elle est députée à l'Assemblée nationale. Peut-être que le rêve de Gérard Fourneau se réalisera. Peut-être que la cause des poissons deviendra un véritable sujet public débattu et une grande cause défendue.

Pêcheurs, plaisanciers dans le viseur

■ C'est une première. Le président de l'association Aquitaine Landes Récifs a franchi la porte de la gendarmerie de Capbreton et a porté plainte pour « atteinte à la vie d'autrui », le 30 juillet. Quelques jours plus tôt, il était avec son équipe sur un bateau, afin d'accompagner deux plongeurs, partis observer les poissons aux abords des récifs artificiels. « À chaque fois qu'ils plongent, nous le signalons clairement, par une grosse bouée et un pavillon Alpha. Les bateaux ne

doivent pas se rapprocher à moins de 100 mètres », raconte-t-il. Pourtant, ce jour-là, un plaisancier a clairement frôlé la bouée malgré les appels radio lancés par le bateau de Gérard Fourneau. « Nous avons filmé la scène et nous avons envoyé la vidéo aux Affaires maritimes et à la gendarmerie. Heureusement, les plongeurs venaient de sortir de l'eau. Mais ça peut être très dangereux. » C'est la première fois que l'association porte plainte. « Ce genre d'incidents arrive

régulièrement, il n'y a aucun respect des plongeurs. Cette fois-ci, c'était la cerise sur le gâteau », estime le président d'Aquitaine Landes Récifs. Il a, par ailleurs, signalé aux Affaires maritimes que des pêcheurs professionnels ou amateurs venaient régulièrement pêcher près des récifs, ce qui est interdit. « Une fois qu'ils seront verbalisés, nous nous porterons partie civile, affirme Gérard Fourneau. C'est décourageant de voir que des gens se font de l'argent sur nos concessions. »